

LES DÉTERMINANTS DU NOM

En bref

Le déterminant **précède** le nom pour former un groupe nominal. Il **s'accorde** en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Paragraphes essentiels

Il faut savoir reconnaître les déterminants articles indéfinis et définis (paragraphes ►G 23, G 24), les déterminants possessifs ►G 26, les déterminants démonstratifs

► G 27. Ces mots grammaticaux jouent un rôle important dans les phrases et dans les textes.

Remarque

Les anciennes appellations (adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs) créaient une confusion avec les adjectifs qualificatifs. Depuis longtemps, les grammairiens emploient le mot *déterminant* pour tous les mots de cette classe grammaticale.

G 21

Le déterminant précède le nom pour former un groupe nominal.

► Le déterminant + le nom forment un **groupe nominal simple** qui peut entrer dans une phrase et avoir toutes les fonctions du groupe nominal
► G 18.

La voiture est au garage. Le GN est sujet du verbe être.

Paul nettoie *sa voiture*. Le GN est complément d'objet direct du verbe nettoyer.

Le conducteur de *cette voiture* est Paul. Le GN est complément du nom conducteur.

► Les déterminants du nom sont des mots grammaticaux ► G 5. Il faut bien connaître tous les déterminants **articles**, tous les déterminants **possessifs**, tous les déterminants **démonstratifs** et le déterminant **indéfini** *tout*.

► Voici les déterminants du nom à connaître.

Déterminant	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Articles indéfinis	<i>un</i>	<i>une</i>	<i>des</i>	
Articles définis	<i>le, l'</i>	<i>la, l'</i>	<i>les</i>	
Articles partitifs	<i>du, de la, de l'</i>			
Possessifs	<i>mon, ton, son</i>	<i>ma, ta, sa</i>	<i>mes, tes, ses</i>	
	<i>notre, votre, leur</i>		<i>nos, vos, leurs</i>	
Démonstratifs	<i>ce, cet</i>	<i>cette</i>	<i>ces</i>	
Indéfini <i>tout</i>	<i>tout</i>	<i>toute</i>	<i>tous</i>	<i>toutes</i>

► Les autres déterminants du nom sont les déterminants **numéraux**, **indéfinis** et **interrogatifs** ► G 31, ► G 32.

G 22

Le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

► Voici les **marques écrites** des accords :

- *un ami* : masculin singulier ;
- *des amis* : masculin pluriel (le pluriel est marqué par *des* et *-s*) ;
- *une amie* : féminin singulier (le féminin est marqué par *une* et *-e*) ;
- *des amies* : féminin pluriel (le féminin est marqué par *-e*, le pluriel par *des* et *-s*).

► À l'oral, beaucoup de déterminants pluriels ne marquent pas la différence de genre :

des amis/ des amies, les garçons/ les filles, mes cousins/ mes cousines, etc.

Remarque

À l'oral, on entend une marque du pluriel au début des noms qui commencent par une voyelle ou un *h* muet. Cette marque est produite par la **liaison** entre le déterminant du nom et le nom :

Les -z- enfants, mes -z- amis, trois -z- heures.

G 23

Les déterminants sont toujours placés avant le nom.

► Les **articles**, les déterminants **possessifs** et les déterminants **démonstratifs** ne peuvent pas s'employer ensemble.

► Les déterminants **numéraux** ► G 32 et **indéfinis** ► G 31 peuvent s'employer seuls ou avec un autre déterminant.

► Le déterminant est toujours **placé avant le nom**. Il ne peut être séparé du nom que par un autre déterminant ou par un adjectif qualificatif. Le déterminant **indéfini** *tout, toute, tous, toutes* est toujours placé en premier.

► Exemples des emplois des déterminants dans le groupe nominal simple :

- déterminant **article** + nom : *un vélo* ;
- déterminant **possessif** + nom : *son vélo* ;
- déterminant **démonstratif** + nom : *ce vélo* ;
- déterminant **numéral** + nom : *deux vélos* ;

- déterminant **indéfini** + nom : *plusieurs* vélos ;
- déterminant **article** + déterminant **numéral** + nom : *les deux* vélos ;
- déterminant **possessif** + déterminant **indéfini** + nom : *son autre* vélo ;
- **tout** + déterminant **article** + nom : *tous les* vélos ;
- **tout** + déterminant **article** + déterminant **indéfini** + nom : *tous les autres* vélos.

G 24

** Le nom commun n'a pas de déterminant quand le nom a un sens général.

► Il en est ainsi :

- dans les titres : *Grave accident* ;
- dans les textes abrégés : *Serai gare à 8 heures* ;
- quand le nom est attribut du sujet ► G 110 : *Paul est plombier*. Mais : *Paul est un bon plombier* ;
- quand le nom est complément du nom ► G 17 : *une tasse à café, un moulin à vent* ;
- dans les proverbes : *Pierre* qui roule n'amasse pas *mousse* ;
- dans de nombreuses expressions : *avoir faim, avoir peur, prendre froid*, etc.

► Dans quelques cas, le **nom propre a un déterminant**.

- Le déterminant fait partie du nom propre et il prend lui-même la majuscule :

Le Havre, La Rochelle, Le Mans.

- Les noms géographiques (pays, fleuves, régions) sont souvent accompagnés d'un déterminant :

la France, l'Angleterre, le Rhône, la Seine, la Bretagne, l'Europe.

- On peut employer le nom propre avec un déterminant quand on veut donner une précision :

« Dis donc, Jules, tu te souviens, *cette pauvre Émilie*. » (Robert Desnos).
C'est *mon* petit Paul. *Le Paris* d'aujourd'hui ne ressemble pas *au Paris* d'hier.

LES DÉTERMINANTS ARTICLES

G 25

Les déterminants articles indéfinis : *un, une, des*.

- Au singulier : *un* ami (masc.), *une* amie (fém.).
- Au pluriel : *des* amis (masc.), *des* amies (fém.).

► Le **groupe nominal article indéfini + nom** désigne un être ou une chose. Mais il ne précise pas quel être ou quelle chose.

Elle est venue avec une amie. Le groupe nominal ne dit pas quelle amie.

Il est sorti avec des amis. Le groupe nominal ne dit pas quels amis.

► Dans un **récit**, le groupe nominal article indéfini + nom introduit un élément nouveau, un personnage, un objet dont on ne sait rien :

Comme la cour était réunie pour la fête du prince, voici qu'arrive un chevalier.

Le récit peut ensuite continuer avec :

- un article défini ► G 26 :

Le chevalier vint devant le roi.

- un déterminant démonstratif ► G 29 :

Ce chevalier vint devant le roi.

- un pronom personnel de la troisième personne ► G 43 :

Il vint devant le roi.

Ces règles sont importantes. Elles relient entre elles les phrases d'un texte. Elles donnent au récit un suivi, une **cohérence** qui permet de comprendre l'enchaînement des phrases et des événements qu'elles racontent.

Les articles définis : *le, la, l', les.*

	Nom masculin commençant par ...		Nom féminin commençant par ...	
	une consonne	une voyelle	une consonne	une voyelle
Au singulier	<i>le jour</i>	<i>l'astéroïde</i>	<i>la nuit</i>	<i>l'étoile</i>
Au pluriel	<i>les jours</i>	<i>les astéroïdes</i>	<i>les nuits</i>	<i>les étoiles</i>

Remarque

L'article défini *l'* est appelé article **élide**. Il précède les noms commençant par une voyelle ou un *h* muet.

► Le **groupe nominal article défini + nom** désigne un être ou une chose qui est connu.

- *Un cavalier approchait. Le cavalier s'arrêta.*

Il est connu parce qu'il a déjà été cité dans le texte. C'est le même cavalier.

- *Tu as retrouvé la clé ?*

Il est connu parce qu'il est présent dans la situation. Ceux qui se parlent savent de quelle clé il s'agit. Si une autre personne arrive, elle ne sera pas au courant, elle ne comprendra pas et elle demandera : *De quelle clé parlez-vous ?*

- *Le soleil brille.*

Il est connu parce que tout le monde connaît le soleil.

► Il faut savoir reconnaître les déterminants **articles définis contractés** :

- *au* (préposition *à* + article *le*) : *Mon grand frère part au Canada* (= *à le Canada*) ;

- **du** (préposition *de* + article *le*) : *Il revient **du** Canada (= de le Canada) ;*
- **aux** (préposition *à* + article *les*) : *Mon grand frère part **aux** Antilles (= à les Antilles) ;*
- **des** (préposition *de* + article *les*) : *Il revient **des** Antilles (= de les Antilles).*

Attention

Ne pas confondre les **déterminants** *le, la, les* et les **pronoms personnels compléments** *le, la, les* ► G 43.

- Le déterminant **précède un nom** et il peut être précédé du déterminant indéfini *tout, toute, tous* : *le jardin, tout le jardin ; la forêt, toute la forêt.*
- Le pronom personnel complément **précède un verbe** et il peut être précédé de *je, tu, il, etc.* : *Je le regarde. Il la regarde. Nous les regardons.*

G 27

Les articles partitifs : *du, de la, de l'.*

► Le **groupe nominal article partitif + nom** désigne une part ou une certaine quantité de quelque chose. Il s'emploie avec les noms de choses que l'on ne peut pas compter ► G 20 :

*Il mange **du** pain. Il a **de la** patience. Il achète **de l'**essence.*

► Dans une **phrase négative** ► G 129, *du* et *de la* sont remplacés par *de* ou *d'* :
*Il **ne** mange **pas de** pain. Il **n'a pas de** patience. Il **n'a plus d'**essence.*

Attention

Ne pas confondre :

*Il mange **du** pain. Du* est un **article partitif**.

*Il revient **du** Brésil. Du* est un **article défini contracté** : *de le Brésil.*

LES DÉTERMINANTS POSSESSIFS ET DÉMONSTRATIFS

G 28

Les déterminants possessifs.

	Masculin Singulier		Féminin Singulier		Masculin ou féminin Pluriel
	Devant	Devant voyelle	Devant	Devant voyelle	
À moi	<i>mon</i> frère	<i>mon</i> ami	<i>ma</i> sœur	<i>mon</i> amie	<i>mes</i> ...
À toi	<i>ton</i> frère	<i>ton</i> ami	<i>ta</i> sœur	<i>ton</i> amie	<i>tes</i> ...
À lui/ à elle	<i>son</i> frère	<i>son</i> ami	<i>sa</i> sœur	<i>son</i> amie	<i>ses</i> ...
À nous	<i>notre</i> ...				<i>nos</i> ...
À vous	<i>votre</i> ...				<i>vos</i> ...
À eux/ à elles	<i>leur</i> ...				<i>leurs</i> ...

► Le **groupe nominal déterminant possessif + nom** désigne un nom ou une chose qui est connu parce que l'on connaît le « possesseur ».

- Le « possesseur » est connu parce qu'il a déjà été cité dans le texte.
Mon frère est en retard. Sa voiture est en panne. (= *La voiture de mon frère.*)

- Le « possesseur » est connu parce qu'il est présent.
Tu peux me prêter ta gomme ?

► Les déterminants possessifs peuvent exprimer :

- une possession : *mon* crayon, *tes* livres ;
- un lien de famille : *mon* frère, *ma* sœur, *mes* parents ;
- un lien d'amitié, d'affection : *mes* copains, *ma* chérie.

Attention

Ne pas confondre le déterminant possessif *leur, leurs* et le pronom personnel *leur*
 ► O 53.

Ne pas confondre le déterminant possessif *ses* avec le déterminant démonstratif *ces*
 ► O 52.

G 29

Les déterminants démonstratifs : *ce, cet, cette, ces*.

	Masculin		Féminin
	Devant consonne	Devant voyelle	Devant consonne ou voyelle
Au singulier	<i>ce copain</i>	<i>cet ami</i>	<i>cette copine, cette amie</i>
Au pluriel	<i>ces copains</i>	<i>ces amis</i>	<i>ces copines, ces amies</i>

► Le **groupe nominal déterminant démonstratif + nom** désigne un être, une chose ou une idée que l'on pourrait « montrer ».

► On peut le « montrer » parce qu'il a déjà été cité dans le texte :

*Un cavalier entra dans la salle. Personne ne connaissait **ce cavalier**.*

On passe du groupe nominal *un cavalier* au groupe nominal *ce cavalier*.

► On peut le « montrer » parce qu'il fait partie de la situation :

*Tu peux me donner **cette clé**, s'il te plaît ?*

La clé est là, on la voit.

► ** Pour souligner ce que l'on désigne, on utilise parfois le **déterminant démonstratif composé** avec *-là* ajouté après le nom :

Ce cavalier-là, cette clé-là.

Le déterminant démonstratif composé avec *-ci* est surtout utilisé pour opposer un temps proche (*-ci*) à un passé plus éloigné (*-là*).

Il est venu ces *jours-ci* (= il y a quelques jours).

Ce *jour-là* il faisait beau (= il y a plus longtemps).

Attention

Ne pas confondre :

- Les homophones *cet* et *cette*.

Tu connais cet élève ? Cet : masculin singulier.

Tu connais cette élève ? Cette : féminin singulier.

- Le déterminant démonstratif *ce*, le pronom démonstratif *ce* et le pronom personnel réfléchi *se* ► O 54.
- Le déterminant démonstratif *ces* et le déterminant possessif *ses* ► O 52.

LES DÉTERMINANTS INDÉFINIS

G 30

Le déterminant indéfini *tout*.

- Singulier : *tout* (masc.), *toute* (fem.).
- Pluriel : *tous* (masc.), *toutes* (fem.).

► Le groupe nominal avec le déterminant indéfini *tout* exprime la **totalité**.

Il est généralement construit avec un **autre déterminant** :

- *tout* + déterminant article + nom : *toute la journée*, *tous les jours* ;
- *tout* + déterminant possessif + nom : *toute ma famille*, *tous nos amis* ;
- *tout* + déterminant démonstratif + nom : *tout ce livre*, *tous ces films*.
- ** *De tout cœur* = *de tout mon cœur* ; *à tous points de vue* = *à tous les points de vue* ; *de tous côtés* = *de tous les côtés*.

G 31

Les autres déterminants indéfinis.

► Les déterminants indéfinis sont des **mots grammaticaux** (*aucun, quelques, plusieurs, même, autre*) ou des **expressions** formées de plusieurs mots (*pas un, un certain, beaucoup de, n'importe quel*).

► Le déterminant indéfini peut exprimer :

- une quantité égale à zéro : *aucun* élève, *pas un* élève, *nulle* part ;
- une quantité imprécise : *certains* élèves, *quelques* élèves, *plusieurs* élèves, *beaucoup* d'élèves, *un certain* temps, *un peu de* temps, *beaucoup de* temps ;
- une répartition : *chaque* élève ;
- une absence de choix : *n'importe quel* livre, *n'importe quelles* chansons ;
- une ressemblance : *le même* vélo, *la même* voiture, *les mêmes* livres ;
- une différence : *un autre* vélo, *mon autre* vélo, *ces autres* livres.

G 32

Les autres déterminants.

► Les déterminants **interrogatifs** et **exclamatifs**.

- Nom masculin singulier :

Quel jour ? *Quel* bon chanteur !

- Nom féminin singulier :

Quelle année ? *Quelle* bonne chanteuse !

- Nom masculin pluriel :

Quels jours ? *Quels* bons chanteurs !

- Nom féminin pluriel :

Quelles années ? *Quelles* bonnes chanteuses !

► Les déterminants **numéraux** expriment :

- une quantité précise : *un* élève, *onze* élèves, *six cent quatre-vingt-deux* élèves ;
- un rang : *le premier* jour, *la troisième* semaine.

Pour les règles d'accord, voir les paragraphes ► ○ 34 et ► ○ 35.